



Modification des procédures pour les évaluations municipales en temps de pandémie.

Afin de respecter les consignes de distanciation sociale, les inspections faites par le service d'évaluations de la MRC du Haut-Saint-François se limiteront à l'extérieur des propriétés. Au besoin, l'inspecteur laissera sur place une enquête afin de compléter les renseignements concernant l'intérieur la propriété. Cette enquête devra être retournée par la poste à la MRC. Au besoin, nous identifierons les dossiers qui devront être visités à l'intérieur lorsque ce sera possible.

Comme à son habitude la MRC doit inspecter les propriétés qui ont été rénovées, qui ont changé de propriétaire ou qui n'ont pas été vues au cours des 8 dernières années.

Les inspecteurs de la MRC seront identifiés et respecteront la consigne de distanciation de 2 mètres et les mesures d'hygiène les plus strictes.

Modification of municipal evaluations procedures in times of pandemic.

To comply with social distancing guidelines, inspections by the Haut-Saint-François MRC 's evaluation service will be limited to the exterior of properties. If necessary, the inspector will leave an inquiry on-site to complete the information about the interior. This inquiry will have to be returned by mail to the MRC. If necessary, we will identify the cases that will have to be visited inside when it is possible to do so.

As usual, the MRC must inspect properties that have been renovated, changed ownership or have not been viewed in the last 8 years.

The MRC inspectors will be identified and will respect the 2-metre distancing order and the strictest hygiene measures.